



ASSOCIATION

LES PESCOFIS

LOISIRS. Les pêcheurs pourront s'installer sur les rives du lac dès le 5 mai.

Ouverture de la pêche au lac du Saint-Bertrand

L'association de l'Amicale des pescofis des Trois Quilles vous informe de l'ouverture de la pêche au lac de l'espace de loisirs du Saint-Bertrand, le samedi 5 mai, à partir de 8 h 30 avec, au programme, la pêche à la truite agrémentée d'un petit-déjeuner à la fourchette. Les inscriptions sont obligatoires. « Vous pouvez vous inscrire, soit par téléphone au 07 87 92 04 74, soit sur place. Attention, pour la première édition, les places seront limitées à 40 pêcheurs ». La participation pour la demi-journée sera de 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants. Dans le prix de la participation sera inclus le petit-déjeuner, préparé par l'amicale des Pescofis.



Animation effectuée par l'Amicale des pescofis. Activité dans le lac de pêche du Saint-Bertrand.

Les poissons blancs devront être relâchés

« Les prises seront limitées à 5 salmonidés par pêcheur, l'éventualité de compléter son panier sera précisée dans le courant de la matinée » expliquent les organisateurs, et de poursuivre « lors de l'inscription, il sera remis à chaque pêcheur un reçu lui rappelant les dispositions et modalités de pêche ». À savoir que le permis de pêche interfédéral n'est pas obligatoire. La pêche au poisson blanc est interdite « si prise, obligation de relâcher le poisson. Seuls les salmonidés seront prélevés car le plan d'eau récent a besoin de se renforcer au niveau piscicole » et de conclure

« leurs artificiels, asticots et vairons ne sont pas autorisés. Dans un premier temps, les pêcheurs devront se présenter avec leur maté-

riel et leurs appâts. Une seule canne. La pêche au fougat à la mouche sèche est autorisée. Les emplacements seront attribués par tirage

au sort. Par la suite un calendrier sera établi pour les prochaines journées de pêche. Calendrier hors saison et calendrier saison estivale, avec animations pêche, petit-déjeuner, repas festifs... Les membres de l'Amicale des pescofis seront heureux de vous accueillir. La matinée se déroulera autour d'un petit-déjeuner et du verre de l'amitié. Une buvette sera mise à disposition. Une animation supplémentaire sur la zone de loisirs qui, nous pensons, attirera ses fans. Nous comptons sur l'Amicale des pescofis pour l'animation autour de cette activité » a conclu l'équipe municipale.



Le lac de pêche du Saint-Bertrand dans son écrin de verdure.

Week-end mordant au lac

L'association de l'Amicale des pescofis des Trois Quilles vous informe d'un week-end de pêche au lac de l'espace de loisirs du Saint-Bertrand, ces samedi 19 et dimanche 20 mai. Rendez-vous le samedi, à partir de 7 h 30 avec, au programme, la pêche à la truite agrémentée d'un petit-déjeuner à la fourchette. « Les inscriptions sont obligatoires, soit par téléphone au 07 87 92 04 74, soit sur place. Attention, les places sont limitées à 40 pêcheurs », rappellent les organisateurs. La participation pour la demi-journée sera de 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants. Dans le prix de la participation sera inclus le petit-déjeuner, préparé par l'amicale des Pescofis. « Pour tous ceux qui auront pêché le matin, ils pourront continuer à le faire dans l'après-midi, pour 5 € supplémentaire et la gratuité pour les enfants ».



► L'amicale des Pescofis des Trois Quilles est à l'origine de ces deux jours de pêche au lac Saint-Bertrand.

■ Cinq salmonidés par pêcheur

Dimanche 20 mai, ouverture de la pêche de 7 h 30 à 13 heures au tarif de 10 € pour les adultes et gratuit pour les enfants. Pas de petit-déjeuner à la fourchette ce jour-là. « Les prises seront limitées à 5 salmonidés par pêcheur, l'éventualité de compléter son panier sera

précisée dans le courant de la matinée », expliquent les organisateurs, et de poursuivre : « Lors de l'inscription, il sera remis à chaque pêcheur un reçu lui rappelant les dispositions et modalités de pêche ». À savoir que le permis de pêche interdépartemental n'est pas obligatoire. La pêche au poisson blanc est interdite « si prise obli-

gation de relâcher le poisson ! Seuls les salmonidés seront prélevés car le plan d'eau récent a besoin de se renforcer au niveau piscicole ». Les leurres artificiels, asticots et vairons ne sont pas autorisés. Dans un 1^{er} temps, les pêcheurs devront se présenter avec leur matériel et leurs appâts. Une seule canne ! La pêche au fouet à la mouche sèche est autorisée. Les emplacements seront attribués par tirage au sort. Par la suite, un calendrier sera établi pour les prochaines journées de pêche. Calendrier « hors saison » et calendrier « saison estivale », avec animations pêche, petit-déjeuner, repas festifs.

« Il sera prochainement posé des panneaux signalétiques. Attention de bien remettre à l'eau les poissons blancs... Précaution à prendre afin de bien repeupler le lac ! », insistent les responsables.

B. B.